

Description de fonction et cahier des charges

Employé-e de voirie et de déchetterie/recycleur

Société	Commune administrative de Lucens
Fonction	Employé-e de voirie, ouvrier polyvalent, de déchetterie/recycleur
Service	Service de voirie
Entrée en fonction	1 ^{er} juin 2023 ou à convenir
Taux d'activité	100%
Supérieur (e)	Déchetterie : Municipal des déchets Voirie : Maillard Richard
Remplaçant (e)	Employé(s) de voirie et de déchetterie

But général de la fonction

Collaborer au service de voirie et à la déchetterie (recyclage)

Description de la fonction

Employé-e de voirie et de déchetterie-recycleur, emploi à 100%

Activités principales (100%)

(D: Dirige – E:Exécute – P: Participe)

4.	Travaux publics – Environnement – Urbanisme			
45	Déchets et ordures ménagères			
450	Déchets et ordures ménagères			
	Gérer l'exploitation des différentes déchetteries et de la ressourcerie		E	
	Organiser l'enlèvement des déchets des différentes déchetteries et des ordures ménagères, en collaboration avec les prestataires		E	
	Orienter et contrôler les citoyens pour le tri des déchets dans les déchetteries		E	
	Participer au ramassage des ordures ménagères		E	
	En semaine du lundi au vendredi, travail en binôme principalement avec l'employé de déchetterie ou de voirie aux heures d'ouverture de la déchetterie		E	
	Un samedi sur deux, travail en binôme avec un employé de voirie le samedi matin		E	

	Tâches administratives			
	Remplir les rapports de travail journaliers		E	
	Administration de la déchetterie		E	

43	Routes et voirie			
430	Service de voirie et service hivernal			
	Participer au tournus de présence pour le salage des routes, déblaiement de la neige et service de piquet, en dehors des heures d'ouverture de la déchetterie		E	
	Participer aux services de piquet en relation avec la fonction		E	
	Répondre aux urgences et imprévus en soutien à l'équipe de voirie		E	
	Participer à l'enlèvement des déchets sur le territoire communal		E	

3.	Domaines et bâtiments – Propriétés communales			
320	Service des forêts			
350	Entretien des bâtiments communaux, diverses réparations, selon les besoins		E	
	Nettoyage des édicules publics		E	

Qualifications et exigences requises

- Etre organisé et savoir prendre des décisions et initiatives.
- Etre capable de gérer les imprévus.
- Savoir travailler en équipe.
- Avoir de l'entregent et de la diplomatie.
- Connaissance de base en informatique.

Conditions particulières / délégation de compétences

- Flexibilité et disponibilité pour assurer les tournus et remplacements.
- Prendre connaissance des lois et réglementations relatives aux secteurs de voirie et déchetterie et les respecter.
- Travail le samedi matin.
- Travail sur le terrain, en majorité à l'extérieur.
- En cas d'absence, les titulaires des déchets sont remplacés par des employés de voirie.
- Vacances et congés alternés avec l'employé de déchetterie.
- Un après-midi de congé par semaine est prévu pour remplacer les heures supplémentaires effectuées.